

elle**info**hebdo



**SCANDALE DES IMPLANTS PIP**  
**CES FEMMES**  
**QU'ON ABANDONNE**



La société PIP, à La Seyne-sur-Mer, aujourd'hui fermée.

Elles sont 30 000 porteuses de prothèses mammaires PIP en France à vivre dans l'angoisse de développer un cancer du sein. **A leur désarroi s'ajoute le manque d'écoute et de prise en charge.** Enquête.

Chaque fois qu'elle entend parler à la radio d'un nouveau cas de cancer dans l'affaire des prothèses PIP, Gaëlle sent l'angoisse l'étreindre juste au-dessous de son implant mammaire dont le silicone fuit. « Je suis terrorisée à l'idée de développer un cancer à cause de ça », témoigne cette jeune secrétaire médicale, qui a longtemps souffert de son absence de poitrine. Soulagement : le 20 décembre, elle se fera retirer ses prothèses PIP. Mais trouver un chirurgien n'a pas été sans mal. Celui qui lui a posé ses implants, il y a cinq ans, lui a proposé de faire un « geste commercial » pour 3 500 euros ou d'aller se faire explanter ailleurs. « Je vais finalement au CHU de Toulouse, dit-elle. Ma mère, qui m'avait offert les prothèses, paie leur remplacement. Sinon, avec mon petit salaire, je serais condamnée à les garder. »

Depuis le décès d'Edwige Ligoneche, le 21 novembre dernier, d'un lymphome, puis l'annonce d'un autre décès suite à un cancer du sein et de deux autres cas de cancer du sein, les 30 000 porteuses de prothèses PIP en France ne pensent qu'à une chose : se débarrasser de ces prothèses remplies de silicone industriel, et non médical, à cause d'une fraude de la société Poly Implant Prothèse (PIP). Les médecins ont beau se montrer rassurants sur l'absence de lien prouvé entre le gel incriminé et le développement d'un cancer, ils ont beau expliquer que près de 10 % des femmes ayant un cancer du sein dans la population, il est prévisible que 3 000 des 30 000 victimes de la société PIP en développent un, rien n'y fait. Le doute s'est installé, d'autant que le recul manque pour écarter avec certitude tout risque pour la santé. « Cette année, du seul fait statistique, 75 à 110 victimes de PIP pourraient être atteintes d'un cancer du sein, calcule le D<sup>r</sup> Emmanuel Delay, responsable du comité d'oncoplastie de la Société française de chirurgie plastique reconstructrice et esthétique (SOFCPRE). Chaque nouveau cas risque de plonger les patientes dans un stress permanent. »

Préférant anticiper, elles ont pris d'assaut les cabinets de chirurgiens esthétiques, au point que certains envisagent de



1. Depuis le début du scandale, les associations de victimes se mobilisent (ici, en septembre 2010, devant le ministère de la Santé). 2. Edwige Ligoneche, décédée le 21 novembre dernier. 3. Murielle Ajello, présidente du MDFPIP.



solliciter des confrères du secteur hospitalier pour leur donner un coup de main. Les rendez-vous s'étaient sur plusieurs mois, une attente insupportable. « Prenez un médecin qui a posé 200 à 500 prothèses PIP, dit le Dr Delay. Doit-il ne faire que ça pendant deux ans ? De leur côté, les patientes ne peuvent se retourner contre personne puisque la société PIP n'existe plus. Seule une décision politique peut régler ces points épineux. » Le mercredi 14 décembre, une réunion de crise au ministère de la Santé devait aborder le cœur du problème : la prise en charge de l'intervention. La question ne devrait pas se poser pour les patientes qui ont subi une reconstruction mammaire suite à un cancer du sein (16 des 18 centres anticancer utilisaient des PIP) parce que la Sécurité sociale prend en charge à 100 % le retrait de leurs prothèses et leur remplacement. Et pourtant, là aussi, les délais sont parfois longs. La coureuse de fond Isabelle Traeger, victime d'un cancer en 1992, en a fait l'amère expérience lorsqu'une de ses prothèses a éclaté après un voyage en avion en juin 2010. Son médecin n'a pas pris sa douleur au sérieux et a maintenu son rendez-vous pour juillet 2011. « Quand je lui ai dit que j'étais prête à ce qu'il m'opère dans le privé, il m'a trouvé un créneau dans les quinze jours », raconte-t-elle. Coût : 1 500 euros. « Pourquoi le gouvernement ne se mobilise-t-il pas comme il l'a fait pour la grippe A ? C'est un scandale sanitaire. »

La facture que se voient réclamer les victimes qui portent des prothèses à visée esthétique – la très grande majorité –

varie de 1 500 à 5 000 euros en fonction du chirurgien. Car la Sécurité sociale ne rembourse que l'explantation, pas le remplacement des prothèses. « Ce n'est pas un problème pour celles qui ont les moyens, elles se sont d'ailleurs fait opérer depuis longtemps, souligne Alexandra Blachère, présidente de l'association PPP (1). Restent les revenus modestes. » Pour Patricia, infirmière à Metz, son salaire et celui de son mari y sont passés, soit 2 900 euros. « Je porte des implants depuis vingt-trois ans, ils font partie intégrante de moi. Pourtant, je voulais tellement m'en débarrasser que j'étais prête à ne pas les remplacer. C'est mon chirurgien qui m'a convaincue de le faire, ma poitrine aurait été trop moche sans. » Quand il a ouvert, il a découvert une prothèse fissurée, du silicone dans la loge et des ganglions de 2,5 cm...

« Psychologiquement, cela n'a rien à voir d'aller chez un chirurgien pour se faire poser des prothèses, sachant que le résultat sera forcément positif, ou pour se faire explanter, sans savoir à quoi s'attendre au réveil », témoigne Murielle Ajello, la présidente de l'association MDFPIP (2), qui a dû elle-même se faire explanter en urgence cette semaine. Depuis plusieurs semaines, elle travaille avec des chirurgiens au projet d'un forfait de prise en charge et d'un label reposant sur un référentiel de bonnes pratiques (accueil, suivi, techniques...) qui permettrait aux praticiens volontaires de le faire savoir. « Si les 30 000 victimes ne sont pas explantées, les frais engendrés par les contrôles semestriels et les possibles complications pèseront de toute façon lourdement sur la collectivité », prévient Murielle Ajello.

Alexandra Blachère, présidente de l'autre association de victimes, PPP, qui manifestait mercredi 14 devant les portes du ministère de la Santé, va plus loin : « Cela coûtera plus cher à la Sécu de soigner des cancers. » Pour elle, la solution passe par une « prise en charge égale de toutes les victimes et par le remboursement intégral par la Sécurité sociale ». Reste à convaincre l'Etat. A ceux qui objectent que « ce n'est pas à la Sécu de payer pour des bimbos », elle répond du tac au tac : « Chez la plupart d'entre nous, ces implants ne se voient pas. Mais, surtout, aucune d'entre nous n'a demandé à avoir du gel de silicone industriel dans le corps. » Les responsables de la société PIP, eux, ne seront pas jugés avant la fin de l'année 2012.

ISABELLE DURIEZ

(1) Association de défense des porteuses de prothèses de la marque PIP.

(2) Mouvement de défense des femmes porteuses d'implants et de prothèses.